

Les activités du Jury pendant le troisième trimestre 2003

L'évolution du nombre de cas soumis

Chaque année, le nombre de cas soumis pendant le 3^e trimestre, période des vacances d'été, est moins élevé. Ce fut le cas en 2003.

Les **demandes d'examen préalable** (2) ont été particulièrement peu nombreuses.

Les **plaintes de consommateurs** sont en recul, mais au même niveau qu'en 2002.

Le nombre de **nouveaux dossiers** ouverts entre juillet et septembre 2003 est de 22 (une même publicité peut faire l'objet de plusieurs plaintes ou demandes d'examen), soit une diminution par rapport au 2^e trimestre 2003 et par rapport au trimestre précédent.

	2002				2003		
	1 ^{er} trim.	2 ^{ème} trim.	3 ^{ème} trim.	4 ^{ième} trim.	1 ^{er} trim.	2 ^{ème} trim.	3 ^{ème} trim.
Demandes d'examen préalable	18	3	7	6	5	8	2
Plaintes de consommateurs	35	31	24	75	84(1)	88(2)	28
	53	34	31	81	89	96	30
Nombre de nouveaux dossiers	38	30	27	36	19	34	22
Plaintes ou demandes d'examen préalable non-traitées (hors compétence) (3)	16	10	13	12	16	10	7

(1) Dont 1 pétition avec 45 signatures concernant une campagne.

(2) Dont 1 lettre signée par 16 personnes.

(3) Depuis septembre 2001, la compétence du Jury est limitée à l'examen de la publicité dans les médias, ce qui exclut folders, emballages, mailings etc...

Les résultats des interventions du Jury

Du 1er juillet au 30 septembre 2003, 25 dossiers ont pu être clôturés et ont reçu les solutions suivantes:

<u>SOLUTION</u>	<u>ORIGINE</u>	Demandes d'examen préalable	Plaintes	TOTAL	
1. Pas de remarques ou publicité valablement justifiée		2	10	12	48%
2. Publicité modifiée ou arrêtée :					
a) Modification acceptée par l'annonceur	-		7	7	28%
b) Arrêt par l'annonceur	-		3	3	12%
c) Arrêt ou suspension par les media sur recommandation du Jury	-		1	1	4%
3. Avis de réserves	-		2	2	8%
4. Campagne publicitaire ponctuelle ou achevée ayant justifié une recommandation pour l'avenir	-		-	-	-
5. Satisfaction offerte au plaignant par l'annonceur	-		-	-	-
		2	23	25	100 %

Le Jury a tenu 4 réunions au cours de ces 3 mois (période d'été).

* *
*